Affichage : le 30/08/2024

PV de la commission de gestion des compétitions

Réunion par mail du 29/08/2024

Ont participé : M HARY Dominique, HENON Jean Michel, DAGBERT Jean Claude, Stéphane MILLE, Sylvain LEMAITRE, Frank Poret, Patrick QUENIART

<u>Seniors D3A</u> : Pour palier à une occupation de stade à la demande de la Mairie de Calais, les grilles de CALAIS CATENA 2 et CALAIS SO 1 ont été inversées pour permettre une alternance.

Féminines à 8:

Retrait de Coyecques (mail du club) amende de 30 euros pour retrait avant le début des compétitions et après la parution des calendriers.

U19D2A:

Retrait de LANDRETHUN LE NORD. Amende 30€ pour retrait avant le début des compétitions.

Le Président : JM HENON